

LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN P.P.R.E AU COLLEGE

Evaluations diagnostiques
nationales, des professeurs

**Analyse des difficultés en équipe pédagogique
et définition des critères de réussite**

Eventuellement suggestion d'une aide extérieure

Mise en place d'une aide adaptée

- dans une discipline
- dans le niveau
- au sein du collège

Evaluation
Analyse en conseil de classe

Poursuite ou non de l'aide
Régulations et ajustements
en fonction de l'évolution
de l'élève, par périodes de
7 semaines

Elaboration d'un PPRE
avec ou sans l'aide du COP
Information aux parents
par le professeur principal

Régulations et ajustements
en fonction de l'évolution
de l'élève

Fin de l'aide ou des aides suivant l'évolution de l'élève